

LES NÉOLOGISMES CHEZ NICOLE ORESME TRADUCTEUR DU XIV^e SIÈCLE

Le nom de Nicole Oresme apparaît très souvent dans les dictionnaires étymologiques français; pour la plupart, il s'agit de latinismes ou de mots savants, mais il y a aussi une quinzaine de mots de formation populaires, qui n'ont rien à faire directement avec le latin. Il ne faut pas penser qu'Oresme ait créé tout ce vocabulaire, mais c'est du moins dans ses écrits français que les mots en question ont apparu pour la première fois dans un texte connu; de plus, il est toujours possible que des dépouillements futurs révèlent l'existence plus ancienne de bien des mots de notre liste. Toutefois, nous avons pensé qu'il serait intéressant de faire un premier examen des néologismes d'Oresme, comme préparation à une étude plus développée que nous comptons faire plus tard, après que certaines difficultés, qui seront mentionnées plus bas, soient aplanies.

Nous considérons dans la présente étude seulement les néologismes d'Oresme qui vivent toujours dans le français contemporain. Cette première limitation se justifie surtout pour des raisons pratiques, étant donné que les dictionnaires étymologiques se limitent également au vocabulaire de nos jours. La vie et la mort des néologismes ne sont pourtant pas réglées d'après une loi fixe. Nous le voyons très bien dans les deux mots de formation semblable employés par Oresme – *géométrien* et *mathématicien* – le premier a cédé la place à *géomètre*, tandis que le deuxième vit toujours. La logique demande donc une étude de la totalité des néologismes, et si nous nous attachons provisoirement aux mots vivants, c'est pour la seule commodité de recherche.

Entre 1360 et 1377, Oresme a rédigé huit ouvrages en français, dont six traductions du latin et deux adaptations d'œuvres latines que lui-même avait écrites antérieurement. Sauf pour les *Éthiques* et le *Livre du Ciel et du Monde*, il est impossible de dater précisément, mais la chronologie relative est presque sûre – Le plus ancien est la *Quadripartit*¹, traduction du *Tetrabiblos* de Ptolémée, et date d'environ 1360. Le *Livre de Divinations*² date des années

¹ Le *Quadripartit* existe seulement en manuscrit (Bibl. Nat. mss. fr. 1348 et 1349), et n'a pas été utilisé dans cette étude. L'attribution de cette œuvre à Oresme a été d'ailleurs contestée.

² Coopland, G. W., *Nicole Oresme and the Astrologers. A Study of his Livre de Divinations*, Cambridge, Mass. (Harvard Un. Press), 1952.

1361 à 1365. Le *Traité des Monnaies*³ est d'environ 1365. Le *Traité de la Sphère*⁴ d'environ 1366. Ensuite les traductions bien connues des œuvres d'Aristote : Les *Éthiques*⁵ de 1370 à 1372; les *Politiques*⁶ de 1372 à 1374; les *Économiques*⁷ d'environ 1374; et enfin le *Livre du Ciel et du Monde*⁸ de 1377.

De ces huit livres, nous en avons utilisé surtout six; le *Quadripartit* attend son éditeur, et les *Politiques* n'apparaîtront que bientôt pour faire suite aux autres éditions des traductions d'Aristote que nous a données M. A. D. Menut. Mais, comme les *Politiques* ont été utilisées pour les dictionnaires étymologiques et pour le FEW, nous avons pris la plupart des mots ainsi mentionnés, à titre provisoire, sans vérification directe sur le texte.

Un fichier de base a été établi par le dépouillement complet du *Dictionnaire Général* et des dictionnaires étymologiques de Dauzat (édition de 1958) et de Bloch-Wartburg (édition de 1960), d'où nous avons relevé tous les mots employés pour la première fois en français par Oresme. C'est ce premier travail, entrepris il y a deux ans par simple curiosité, qui nous a révélé l'intérêt que pouvait avoir une étude plus approfondie. La liste a été élargie

³ Wolowski, L., *Traictié de la première invention des monnoies de Nicole Oresme – textes français et latin*, Paris (Guillaumin), 1864.

⁴ McCarthy, Lillian, *Maistre Nicole Oresme : Traictié de l'espere, critically edited* (thèse dactylographiée), University of Toronto, 1943.

⁵ Menut, Albert Douglas, *Maistre Nicole Oresme : Le Livre de éthiques d'Aristote*, New York (Stechert), 1940; Pirota, A. M., *Sancti Thomae Aquinatis : In decem libros ethicorum Aristotelis ad Nicomachum expositio*, Turin (Marietti), 1934.

⁶ Les *Politiques* n'existent qu'en ms. En attendant l'édition de cette œuvre par A. D. Menut, nous avons accepté provisoirement dans nos listes les mots des *Politiques* qui ont été déjà attribuées à Oresme.

⁷ Menut, A. D. «Maistre Nicole Oresme : Le Livre de économique d'Aristote», dans «*Transactions of the American Philosophical Society*, new series, vol. XLVII, part 5, 1957. (Textes français et latin, introduction, traduction anglaise).

⁸ Menut, A. D., et A. J. Denomy, «Maistre Nicole Oresme : Le Livre du ciel et du monde. Text and Commentary», dans : *Medieval Studies*, vol. III, IV et V. (Nous n'avons pas pu utiliser le texte original latin de Guillaume de Moerbeke).

par le dépouillement intégral du *Livre de Divinations*, du *Traité des Monnaies* et du *Traité de la Sphère*, qui n'ont pas été utilisés pour les dictionnaires étymologiques. Enfin, comme il y avait des contradictions parmi les dictionnaires consultés, nous avons procédé au dépouillement des trois autres textes qui nous étaient accessibles, pour situer chaque mot de notre fichier dans son contexte. Pour les lettres C et G à P, le FEW a fourni beaucoup de clarifications et de rectifications de détail. Godefroy nous a révélé l'existence de quelques mots, attribués à Oresme, dont il n'a fait en réalité que changer un peu l'orthographe.

Ainsi nous avons établi une liste d'environ 450 mots, qui représentent approximativement la contribution totale de Nicole Oresme à la langue française contemporaine. Ce chiffre de 450 n'a d'ailleurs rien d'absolu – on aurait pu le restreindre en éliminant bien des mots d'un usage peu commun, ou au contraire l'élargir en retenant bon nombre de mots techniques ou archaïques. Ici il faut reconnaître que notre choix a dû être souvent arbitraire.

Avant de considérer les néologismes propres, il faut considérer la contribution d'Oresme au français pour deux autres catégories – les changements d'orthographe et de sémantique qu'il a opérés sur des mots qui existaient déjà avant lui.

Les principes d'orthographe d'Oresme nous sont imparfaitement connus, à cause du grand nombre des variantes qu'on trouve dans la plus grande partie des manuscrits. On ne sait donc pas s'il faut attribuer telle ou telle particularité orthographique à Oresme ou bien au copiste. Prenons quelques exemples – les dictionnaires étymologiques disent que le mot *délectable* a été introduit dans la langue française par Nicole Oresme; seul le dictionnaire de Dauzat note l'existence d'une forme plus ancienne *délitable*. Or, dans les œuvres d'Oresme, nous avons trouvé *délectable* cinq fois seulement, la forme hybride *delictable* une fois, et partout ailleurs (des douzaines de fois), la forme ancienne *delitable*. Nous ne pouvons pas dire avec certitude laquelle des formes est due à Oresme, et laquelle à un copiste, ou bien si Oresme lui-même n'aurait pas mélangé les formes. Il est de même pour l'adjectif *apparent*, qui s'écrit une fois *-ant* et une fois *-ent* dans une même ligne du *Livre du Ciel et du Monde*. (La forme en *-ant* était déjà connue en ancien français.) En face d'une telle incertitude d'emploi, on ne peut rien dire de certain au sujet des apports orthographiques d'Oresme, et nous aurions peut-être dû écarter tous ces mots de notre liste. Mais, comme tous les détails

sont importants pour établir l'histoire complète de chaque mot de la langue, nous les avons inclus, à titre provisoire (catégorie I), en attendant de nouvelles recherches sur les principes d'orthographe d'Oresme et de son époque. Il convient d'ajouter, d'ailleurs, que beaucoup de mots apparaissent dans les écrits d'Oresme sous des formes qui diffèrent régulièrement des formes modernes (*-cion* pour *-tion*, etc), sans pour cela réduire l'intérêt et l'importance du premier emploi chez notre savant.

Il y a une deuxième catégorie de changements qu'Oresme a introduits pour des mots déjà existants – sémantique cette fois. Notre catégorie 2 contient 23 mots qui ont été employés par Oresme dans un sens nettement différent de celui qui était attaché aux mots auparavant. Il y a sans doute beaucoup de mots encore qui ont reçu un léger changement sémantique, mais il faut reconnaître ici encore que nos moyens de vérification n'étaient pas suffisants. Le FEW est le seul dictionnaire étymologique qui divise les mots rigoureusement d'après la sémantique, et puisque cet ouvrage nous manque encore en partie, on ne peut indiquer ici que des exemples clairs et pour ainsi dire indiscutés. La nouvelle sémantique provient presque toujours d'un rapprochement avec le sens du latin. Ainsi le mot *ascension*, entré dans la langue à travers le latin chrétien, a eu d'abord un sens religieux. Oresme en a emprunté le sens employé en astronomie. *Contention*, qui a voulu dire «lutte» en ancien français, a pris chez Oresme son sens philosophique. *Habituer*, qui avait le sens de «munir» a eu son sens moderne depuis l'époque d'Oresme. En général, le changement sémantique tend vers la généralisation et l'abstraction (13 fois), quelquefois au contraire vers la spécialisation et la concrétisation (5 fois), enfin il y a quatre mots qui ont simplement changé de sens. Il convient de noter qu'il y a eu souvent une évolution sémantique depuis l'époque d'Oresme pour les mots dans les listes suivantes.

Arrivons à la troisième et la plus importante sorte d'apport – celui des véritables néologismes de Nicole Oresme. Dans cette liste, ou plutôt dans ces listes, car il y a des subdivisions, nous avons mis tous les mots qui n'avaient jamais existé en français sous aucune forme avant l'époque d'Oresme. La plupart de ces mots, les catégories 3, 4 et X, sont de simples emprunts au latin, avec le sens du latin médiéval, et c'est de ce groupe que nous discuterons d'abord. Notre liste d'emprunts directs contient 291 mots, mais il y en a deux sortes. Un certain nombre, catégorie 3, sont encore attachés directement au latin, et son dûs

au fait qu'Oresme traduisait du latin en français. En face d'un mot latin qui n'avait pas d'équivalent français du moins approximatif, il a souvent emprunté le mot directement, en le francisant légèrement. Il s'agit dans de tels cas d'un emprunt savant, d'un mot qui n'avait pas encore sa vie propre dans la langue, et qui n'a souvent fait partie définitivement du français que des siècles plus tard. Il y a au contraire un grand nombre de mots, catégorie 4 qui ont été employés sans l'appui d'une source latine directe, et qui ont pour la plupart fait partie de la langue française dès l'époque d'Oresme. Pour distinguer ces deux groupes, nous avons comparé soigneusement la traduction française et l'original latin. Pour le texte, la comparaison directe a montré s'il s'agissait d'une copie exacte d'après un mot latin ou non. En cas d'écart, ainsi que pour les gloses, il a fallu examiner des commentaires latins qu'Oresme a employés, par exemple celui de saint Thomas d'Aquin pour les *Éthiques*. Bien entendu, il n'y a aucun texte original pour les prologues du «translateur», donc tous les mots qui y figuraient étaient à placer dans la catégorie 4. Quelquefois un mot apparaît plusieurs fois dans un même paragraphe, appuyé d'abord au mot latin de l'original, ensuite sans appui direct. Nous l'avons mis quand même à la catégorie 3 des emprunts appuyés. Mais il y a aussi des mots qui apparaissent tantôt appuyés, tantôt indépendants, et dans des chapitres différents. Nous avons mis ceux-ci à la catégorie 4 des emprunts indépendants. Il y a enfin un nombre de mots qu'on n'a pas pu ranger avec certitude, puisque le texte français ou l'original latin n'étaient pas accessibles. C'est, à titre provisoire, la catégorie X, qui suit immédiatement 4.

À côté des emprunts directs au latin, il y a plus de 80 dérivés savants (catégorie 5), qui n'ont pas eu un équivalent précis en latin, mais qui proviennent quand même d'une connaissance approfondie de la langue latine. Il y a ici toutes sortes de dérivations – un adjectif *amphibologique* formé d'après *amphibologie* qui, lui, a été emprunté au latin *amphibologia*. Il y a un verbe *aristocratiser* formé d'après le substantif *aristocratie*, qui est venu du grec à travers le latin médiéval. Il y a le substantif *cessation* d'après le verbe savant *cesser*. Il y a le verbe *contracter* d'après le participe passé latin *contractus*. Il y a *maternel* du latin *maternus*, *ovale* de *ovum*, *sûreté* de *sûr* sur le modèle du latin *securitas*, *toute-puissance* sur le modèle de *omnipotentia*. Il y a aussi des groupes de mots de formation semblable, tel le groupe des substantifs en *-ien*, des adjectifs en *-able*, des substantifs en *-ance* ou *-ence*, des

participes passés employés comme adjectifs, enfin une grande liste, 34 au total, d'adverbes savants en *-ment*.

On aura sans doute compris déjà que nous avons arrangé nos catégories de sorte qu'il y a une augmentation constante de l'originalité pour chaque groupement. Parmi les latinismes, c'est bien entendu la catégorie 5 qui est la plus intéressante, puisqu'il n'y a pas d'équivalent direct en latin. Les 82 mots de cette liste sont une preuve de la versatilité de Nicole Oresme, et peuvent être utilisés comme réfutation puissante de l'opinion qu'ont exprimée certains critiques, c'est-à-dire, que Nicole Oresme a introduit des latinismes en français par simple paresse d'esprit, par manque d'indépendance envers la langue latine.

Cette constatation est encore appuyée par la liste de la catégorie 6 (19 mots), où sont groupés les mots de dérivation populaire, dérivation tout à fait contraire à la latinisation. Il y a six substantifs tirés de verbes : *tromperie, fente, gazouillement, fréttillement, aplanissement, entortillement*, trois diminutifs : *douillet, huard, levron*, trois adverbes en *-ment* : *aucunement, grossièrement, mûrement*, deux composés : *maussade, faux-monnayeur*, une préposition tirée du verbe : *moyennant*, un verbe d'un adjectif : *émousser*, un adjectif d'un substantif : *éhonté*, un substantif d'un adjectif : *épaisseur*, et un adjectif d'un verbe : *apercevable*. Il faut avouer la possibilité que quelques-uns parmi ces mots apparaissent par un hasard pour la première fois chez Oresme, qu'il ne les a pas créés, mais les a pris tout simplement dans la langue populaire, pour les consacrer par écrit pour la première fois. Néanmoins, le fait même qu'il les a employés montre bien qu'il n'était pas du tout ennemi des bons vieux mots français, comme semble le croire W. von Watburg⁹; au contraire, il a employé souvent et volontiers un vocabulaire populaire, même familier, toujours dans le souci de se faire comprendre.

Malgré l'aspect un peu provisoire de notre enquête, nous croyons pouvoir en tirer les conclusions suivantes :

Oresme a dit lui-même dans le prologue du *Livre de Divinations* : «et supplie que on me ait pour excuse de la rude maniere de parler, car je n'ay pas aprins de (estre) acoustumé

⁹ *Évolution et structure de la langue française*, p. 125.

de riens baillier ou escripre en françois»¹⁰. Cette œuvre est la première, après le *Quadripartit*, qu'Oresme ait écrite en français, et il nous exprime très franchement son embarras à manipuler le français. Pour le latin, au contraire, il ne s'excuse pas du tout. Dans le même *Livre de Divinations*, il dit : «Item, ce n'est pas chose a mettre ou baillier en françois, ne que gens layes puissent legierement entendre. Item, je suis prest, se mestier est, de deffendre ce que je diray par raison en latin contre ceulx qui voudront maintenir le contraire avec toute bonne correction»¹¹. Donc, notre savant est bien plus à l'aise pour s'exprimer en latin qu'en français, et il nous révèle souvent son opinion que le français n'est pas une langue suffisamment précise pour l'explication des choses très compliquées. Ainsi dans le *Traité de la Sphère* il ne veut pas parler des épicycles, ni des excentriques de planètes parce que ce «ne seroit pas aesié a traitier en françois souffisamment»¹². Nous savons donc que Nicole Oresme, comme d'ailleurs tous les grands savants du moyen âge et bien après, était bilingue, et que le français de son époque était encore mal fait pour les choses de l'esprit. Quoi de plus naturel alors que l'emprunt direct du vocabulaire latin tout prêt, pas comme une copie servile mais par la transposition presque inconsciente d'une langue dans l'autre.

On pourrait donc justifier beaucoup de latinismes, à cause du contact intime du français avec le latin écrit; mais ce qui nous frappe, au contraire, en considérant les néologismes d'Oresme, c'est qu'il a montré tant d'indépendance en matière de langue, c'est qu'il ne s'est pas laissé aller à copier beaucoup plus de mots qu'il ne l'ait fait. Bien sûr, il y a une liste considérable de mots qu'il semble avoir pris de son original latin ou des commentaires latins qu'il a utilisés. Environ un tiers de ses néologismes 'latinisants' relèvent du fait qu'il a été traducteur. Mais les autres deux tiers relèvent plutôt de sa culture de savant, de son bilinguisme latin-français; et surtout les dérivés savants de ce groupe montrent bien son indépendance et son originalité. Enfin, les mots de dérivation populaire donnent la preuve de sa versatilité en matière de néologismes.

¹⁰ Coopland, *op. cit.*, p. 50.

¹¹ *Ibid.*, p. 60.

¹² McCarthy, *op. cit.*, p. 153.

Appendice

Nous donnons en appendice les mots français vivants qui montrent quelque contribution lexicographique de la part de Nicole Oresme. Les mots sont arrangés en six catégories, par ordre alphabétique, d'après l'orthographe moderne.

Catégorie 1 – innovations graphiques (avec les formes plus anciennes entre parenthèses) :

adjoindre (ajoinde), *agonie* (agoine, angoine), *altérer* (auterrer), *apparent* (aparant), *apte* (ate), *arquer* (archer), *artificier* (artifier), *béatifier* (beatifier), *circulaire* (circuler, circulier), *contrat* (contrault), *croyance* (creance), *délectable* (delitable), *démonstration* (demostraison), *disjoindre* (desjoindre), *estime* (esme), *facteur* (faiteur), *imputer* (emputer), *millième* (milisme), *monarque* (monarche), *nuisible* (nuisable), *promulguer* (promulger), *rare* (rere), *recréer* (recrier), *subdiviser* (sousdiviser), *suppléer* (soupleier), *supplément* (supploiment), *supplier* (souplier, souploier), *toutefois* (toutesvoies), *transparent* (tresparent).

Catégorie 2 – innovations sémantiques. (Le sens plus ancien est entre parenthèses, suivi du sens trouvé pour la première fois chez Oresme) :

action (action de grâces) sens moderne général;
aliénation (terme légal) terme abstrait – «aliénation d'esprit»;
ascension (terme religieux) terme astronomique;
contention (lutte) «forte tension des facultés de l'esprit»;
contradiction (querelle) sens moderne;
description (sens général) terme géométrique – description d'une ligne;
fantaisie (vision) imagination;
gravité (sens moral et abstrait) sens physique – «pesanteur»;
habituer (munir) sens moderne;

identité (égalité sociale) «le fait d'être uni avec qn.»;
induire (amener) sens logique;
latitude (largeur) terme géographique;
observation (loi) considération attentive;
patent (ouvert) évident;
perplexité (obscurité de la pensée; affliction) embarras;
plage (région) terme astronomique;
pluralité (pluriel) grand nombre;
poème (ouvrage en vers d'un auteur latin) ouvrage en vers;
pompeux (adj. appliqué aux choses) adj. appliqué aux personnes;
préjudicier (terme légal) nuire, faire tort;
relatif (terme didact. – qui a rapport à) terme de grammaire;
relation (récit) rapport – terme didactique;
symphonie (instrument de musique) accord de sons.

Catégorie 3 – emprunts au latin; les mots suivants apparaissent toujours appuyés par le mot latin équivalent dans le texte latin original :

abnégation, abroger, abstraction, adhérer, adulateur, anarchie, animer, antécédent, application, architecte, aristocratie, aristocratique, atonie, augmentatif, calomnier, chaos, circonscrire, civilité, coactif, comédie, commuer, communication, communiquer, complication, conférer, conservateur, consistance, coordination, copulatif, custode, débilité, débilitier, décorer, démagogue, démocratie, démocratique, démonstratif, déprécatif, déroger, despotique, détermination, dévier, diaphane, diatonique, discontinu, discontinuation, dissoluble, distant, distraire, dualité, économie, électeur, électif, embryon, énoncer, énonciation, exécutif, exigence, expectant, expédient, fragile, géométrique, géorgique, giration, gymnastique, habitude, héroïque, héros, icosaèdre, ignare, illégal, illégalité, imprudence, incivil, incommensurable, indicatif, indifférence, inégal, inertie, s'ingérer, ingrat, inhabilité, inscription, insurrection, invincible, ironie, irrationnel, latent,

législatif, machine, négociier, neutre, notation, objet, oligarchie, oligarchique, ophtalmie, pécunieux, pédagogue, philanthrope, pratiquant, prédominant, préexister, préméditation, rectiligne, référer, relégation, reléguer, rétracter, scientifique, ségrégation, séquestre, ténuité, tétracorde, tétragone, tragédie, tyrannique, unanimité, vacation, vestige (120 mots).

Catégorie 4 – emprunts au latin : les mots suivants apparaissent dans les prologues, ou dans le texte même sans l'appui du mot équivalent latin dans le texte original :

abréviation, abstraire, acquisitif, agent, angulaire, antarctique, antipode, arctique, artificiel, ascendant, astronomique, atténuer, attribution, austral, barbare, bestialité, calculer, capituler, céder, central, circulation, coïncider, collection, colure, combinaison, commentateur, communicatif, commutatif, compact, compéter, compression, confiance, congruent, conséquent, contingent, contradictoire, contrariant, convexe, cosmographe, cubique, déduction, définir, dénoter, désertion, déterminant, délestable, diffus, dilater, dissimuler, distinguer, distributif, divisible, enharmonique, épileptique, équidistant, équivalence, équivalent, évaluation, excentrique, exhalation, extension, extirper, gallican, habile, hexagone, illumination, immuable, imperceptible, incontinent, inextricable, infirmer, influencer, inhabile, injuste, intempérance, intersecter, invariable, involontaire, juriste, légal, longitude, matériel, mathématiques, mélancolique, méridien, minime, mobile, modérer, moderne, nadir, nutrition, obliquité, opaque, opérateur, partial, pénitent, persécuter, politique (adj.), pratique (adj.), précis, prédicat, préparatif, présage, priorité, probabilité, produire, récapituler, récitation, récompenser, rectitude, réduire, refléter, réflexion, répétition, répugner, résumer, rétribuer, scandaleux, sensation, sérieux, sextile, sophistiquer, sortilège, sphérique, stérile, subséquent, sujet, superstitieux, superstition, téméraire, total, traité, triangulaire, tropique, uniforme, uniformité, zénith (137 mots).

Catégorie X – emprunts au latin; on n'a pas encore pu ranger les mots suivants (indépendants

ou appuyés), pour des raisons qui ont déjà été mentionnées :

abus, abusif, agoniser, agricole, agronome, agronomie, annihilation, aptitude, arbitration, circuler, commensurabilité, commensurable, condensation, conformité, correctif, dégénérer, distributeur, fertilité, frauduleux, harmonique, humidité, incommensurabilité, interminable, législateur, législation, lubricité, magnitude, métaphonique, onéreux, pénétrable, pénétration, pestilent, potentat, prévaricateur, prostituer, raréfaction, raréfier, rétorquer, séducteur, séquestrer, titubation, tolérable, topique (44 mots).

Catégorie 5 – dérivés savants; attachés plus ou moins directement à la connaissance de la langue latine, mais sans qu'il se présente un équivalent latin :

amphibologique, aristocratiser, artificiellement, artificieusement, auditif, avaricieusement, cessation, circulairement, civilement, complaisance, concentrique, concurrence, conditionnellement, congrûment, consommé, contracter, demi-cercle, dépendance, despotiquement, déterminément, différemment, diffusément, distancer, étudiant, excepté, faisable, fantastique, impétueusement, importance, improprement, imputable, inaltérable, incongrûment, indéterminé, indiscretement, indispensable, infortuné, innommé, instant, instrumental, intégral, involontairement, irrégulièrement, laborieusement, maternel, mathématicien, méchamment, métaphysicien, misérablement, modérément, motif, musicien, ovale, partiellement, péripatétien, poétiser, pointu, pratiquer, préférence, présupposer, probablement, prudemment, récompense, régularité, réprovable, révolu, secondairement, séditieusement, semblablement, séparément, servilement, sophistication, souverainement, stoïcien, superficiellement, sûreté, téméraisement, tortueusement, toute-puissance, transmuable, tyranniser, vraisemblablement. (82 mots).

Catégorie 6 – dérivés populaires, sans rapport avec le latin :

apercevable, aplanissement, aucunement, douillet, éhonté, émousser,

LES NÉOLOGISMES CHEZ NICOLE ORESME

entortillement, épaisseur, faux-monnayeur, fente, frétillement, gazouillement, grossièrement, huard, levron, maussade, moyennant, mûrement, tromperie (19 mots).

Source : Straka, Georges (dir.) *Actes du X^e congrès international de linguistique et philologie romanes* (23-28 avril 1962), Paris, Klincksieck, 1965, t. II, p. 727-736.